

NOS CANDIDATS



Michel LEYMARIE

Michel Leymarie est né le 22 septembre 1904, à Aurillac, dans une famille ouvrière. Il a vécu la vie des travailleurs durant de longs mois d'adolescence, comme berger, apprenti typographe, employé dans une entreprise du bâtiment. Il entre cependant à l'École Normale, en 1920, et sa carrière d'instituteur se déroulera aux quatre coins d'un département qu'il connaît parfaitement et où il exerça les fonctions de secrétaire de mairie rural : école profitable quant à la connaissance des problèmes ruraux. Il a terminé sa carrière comme professeur au C.C. d'Aurillac.

Fondateur du Groupe des Jeunes Instituteurs, en 1925, il contribue à donner à l'AMICALISME professionnel sa couleur SYNDICALISTE. Il militera ensuite au sein du syndicat unitaire de l'enseignement, adhérant à la C.G.T.U., et sera censuré pour son action revendicative. En 1927, il adhère au parti communiste dont il est membre depuis lors. Révoqué de son grade d'officier de réserve, en 1934, par Pétain, ministre de la Guerre, pour sa lutte contre la guerre, il joue un rôle important au temps du Front populaire : secrétaire du comité de Front populaire de Mauriac, dirigeant en 1936 la grève victorieuse des mineurs de Champagnac dont il a reconstitué l'organisation.

Première victime de la répression vichyssoise (le maréchal félon ne l'a pas oublié !) il est emprisonné au mois d'octobre 1940, puis déporté en Algérie. A son retour, il reprend sa place de militant syndicaliste et politique. Il a représenté le Parti communiste dans plusieurs élections : cantonales (Saignes, Aurillac nord et sud), législatives (1967, 1968).

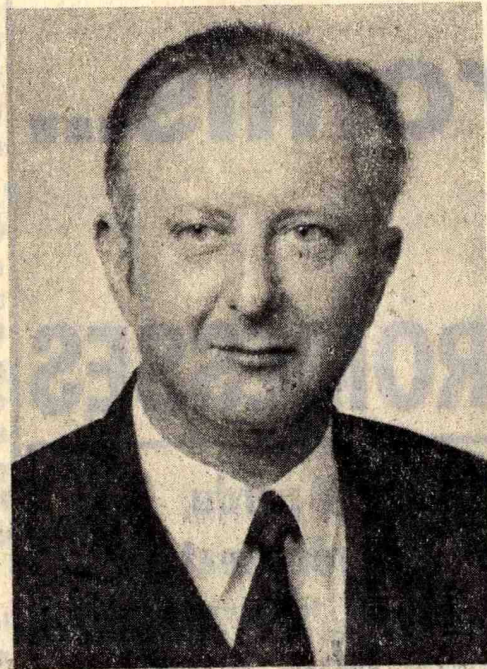
Elu conseiller municipal d'Aurillac en 1947 (Adjoint au maire de 1965 à 1971), il a été constamment réélu

depuis, et s'est vu, pour cela, décorer la médaille d'argent départementale et communale.

Historien local réputé (la ville d'Aurillac n'a guère de secrets pour lui), il a aussi parcouru le département pour raconter la vie des gens du peuple de jadis (Cassaniouze, Prunet, Maurs, Quézac, Laroquebrou, Pleaux, St-Martin-Valmeroux, Salers, St-Cernin, St-Simon, pour ne citer que quelques localités de l'arrondissement).

Mais le passé lui sert à éclairer le présent et les problèmes de l'heure qui se posent aux hommes, aux collectivités locales, aux associations de toute nature, sont parfaitement connus de lui.

Enfin, ajoutons que ses travaux d'érudition sur le XVIII^e siècle et la période révolutionnaire font autorité au-delà des limites du département. Les jeunes étudiants n'ont jamais fait appel en vain à ses conseils, et ses dossiers leur sont toujours largement ouverts.



Jean CIPIÈRE

46 ans, instituteur à Leynhac où il a exercé jusqu'à ce jour toute sa carrière d'enseignant. Adhère au Parti Communiste en 1945. Militant Syndical du Syndicat des Instituteurs, participe à la reconstitution et l'activité de l'Union Locale C.G.T. de Maurs. Secrétaire de Mairie d'une commune rurale, il suit particulièrement les questions sociales et agricoles. Elu Maire de Leynhac (élection partielle) en 1967. Réélu en 1971. Enlève en 1967 le siège de Conseiller Général du Canton de Maurs en battant Maziol, ex-ministre de De Gaulle. Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Maurs (1971). Défend au Conseil Général les intérêts des travailleurs et des collectivités locales, tant par ses interventions que par les vœux nombreux qu'il présente.